

SYNTHÈSE DES EVALUATIONS DES ECOLES DOCTORALES PAR L'AERES – Vague E – 2013/2014

ECOLE DOCTORALE	ET. Co-accrédités	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	RECOMMANDATIONS
Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement SMRE	Lille 1 ULCO U. Artois			
		Fonctionnement et adossement scientifique		
		<ul style="list-style-type: none"> - Conseil conforme à l'arrêté de 2006, dans sa composition et ses prérogatives - Les DED assurent un suivi effectif des doctorants – très bonne proximité - Directeur adjoint prévu dans le prochain contrat 	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration non adaptée à la complexité géographique et thématique de l'ED : absence de directeur adjoint mais nombre important de DED qui sont amenés à prendre des initiatives relevant de la direction de l'ED, ce qui peut brouiller la communication du directeur de l'ED et diluer les responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre effectivement en place un directeur adjoint, conserver le format du comité de direction, en organisant davantage de réunions opérationnelles
		<ul style="list-style-type: none"> - Dotation en termes de moyens financiers correcte - Stabilité de cette affectation 	<ul style="list-style-type: none"> - Affectation du personnel insuffisante et ne permettant pas de remplir les missions de communication et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser le soutien sur le personnel administratif - Recruter éventuellement un jeune docteur en capacité de dynamiser la fonction de gestionnaire et de répondre à ses besoins en termes de communication (site web, réseaux sociaux)

			- Attribuer un local propre à l'ED
	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation en termes de contrats doctoraux spécialement satisfaisante - Implication du Labex Cappa finançant 3 demi-contrats doctoraux - Important volant d'heures de décharge d'enseignement accordé par l'établissement porteur (216h) : cela permet la reconnaissance du travail de l'équipe de direction et un véritable travail de suivi 		<ul style="list-style-type: none"> - Préconiser au Collège doctoral de mettre en place, dans le cas des contrats doctoraux, un cadre pour les missions de diffusion de l'information scientifique et technique, de valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique et d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration ou un établissement public - Poursuivre le soutien à l'ED concernant les moyens de fonctionnement et le volume des contrats doctoraux, par l'établissement porteur
	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration dans une politique de site intelligente - Distinction entre les missions de l'ED et du Collège doctoral clairement établie et assurant un fonctionnement harmonieux 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Politique internationale dynamique, en bonne synergie avec celle du Collège - Excellente participation des doctorants aux programmes transfrontaliers du Collège 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin du projet européen PRODOC Interreg IV qui permettait une dynamique importante des actions et moyens 	<ul style="list-style-type: none"> - L'établissement doit assurer la pérennité des actions engagées et/ou s'assurer du dépôt d'une nouvelle candidature
	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'attribution des 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix scientifiques effectués au 	

	<p>contrats doctoraux dépendante du nombre élevé de contrats fléchés vers des sujets et des laboratoires, ce qui ne laisse aucun choix thématique pour l'ED</p> <p>- Pour le volant non fléché, l'ED répartit celui-ci entre les domaines</p>	<p>niveau supérieur par les établissements et région et au niveau de l'ED, sont faits par les laboratoires, même si l'ED intervient dans la sélection des candidats</p>	
	<p>Encadrement et Formation</p>		
	<p>- Doctorants heureux, bien encadrés et bien suivis</p>	<p>- Taux d'abandon de 5%</p>	
	<p>- Politique de formation volontariste et lisible (obligation de valider sur les 3 ans de thèse 60 crédits soit environ 120h sur 3 secteurs (scientifique, outils et module d'ouverture, formation à la poursuite de carrière)) avec un minimum de 10 crédits par secteur</p> <p>- Mutualisation intelligente des formations des secteurs 2 et 3 au sein du Collège doctoral</p> <p>- Participation de l'ED au Collège doctoral bonne voire excellente puisque l'ED a fourni 45% des doctorants ayant suivi les Doctoriales de 2013 et 75% des doctorants ayant suivi en 2013 le dispositif NCT (Nouveau</p>	<p>- Absence d'initiatives pour mettre en place, dans le cadre de contrats doctoraux, des missions de diffusion de l'information scientifique et technique, de valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique et d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration ou un établissement public</p> <p>- Doctorants non convaincus du bien-fondé des formations non scientifiques et de l'acquisition des compétences transverses, ce qui pousse une majorité à vouloir une carrière dans le milieu académique</p>	<p>- Faire monter en puissance le soutien apporté par la Comue au collège doctoral afin de toucher une population de plus en plus large via les formations et actions de suivi</p> <p>- Accentuer la politique de formation</p> <p>- Intensifier la communication envers les doctorants et les titulaires de l'HDR sur l'importance d'acquérir des compétences transverses</p>

	<p>Chapitre de la Thèse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation des formations d'anglais et FLE bonne avec des formations nombreuses et bien suivies et l'adossement de l'ED à l'ENSCL 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Politique du taux d'encadrement saine et appliquée - Durée moyenne des thèses de 40 mois satisfaisante grâce à des règles strictes de réinscription en 4^{ème} année 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques très diverses des comités de suivi généralisées dans le prochain contrat - Imposition minimale de 950 euros par mois sur la durée de la thèse qui correspond au seuil de pauvreté en France 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Outre le Collège doctoral, l'ED a une politique propre de mobilité à laquelle elle consacre plus de 30% du budget - Nombreux co-financements de séjours à l'étranger 		<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la poursuite de la politique internationale sur le plan des actions transfrontalières et de l'effort de mobilité
	Suivi et Insertion		
	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'insertion dans l'enseignement sup et la recherche bons et même supérieur à ce qui est observé dans ces thématiques sur d'autres sites - Mise en place d'un suivi par le Collège doctoral intéressante ainsi que la constitution d'un 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête d'insertion qui mériterait d'être affinée, mais pas assez de ressources administratives - Nécessité d'une action de l'ED et labos pour la collecte des données d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner le suivi des docteurs - Généraliser les comités de suivi et/ ou des soutenances à mi-parcours

	annuaire des docteurs du site		
--	-------------------------------	--	--

ECOLE DOCTORALE	Et. Co-accrédités	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	RECOMMANDATIONS
Sciences pour l'Ingénieur SPI	Lille 1/Lille 3/ EC Lille/U. Artois/ ULCO/ U. Valenciennes			
		Fonctionnement et adossement scientifique		
		<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance satisfaisante : conseil conforme et structuration de la direction étoffée - Ensemble opérationnel qui assure le bon suivi des étudiants et une communication efficace et une interaction dynamique avec les laboratoires et le Labex - Fort soutien de la région et des établissements partenaires 		
		- Dotation en termes de moyens administratifs et de budget correcte		
		- Dotation en termes de contrats doctoraux très satisfaisante	- Absence d'initiatives permettant de mettre en place, dans le cadre de contrats doctoraux, des missions de diffusion de conseil ou de valorisation	- Préconiser au Collège doctoral de mettre en place, dans le cas des contrats doctoraux, un cadre pour les missions de diffusion de l'information scientifique et

			<p>technique, de valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique et d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration ou un établissement public</p> <p>- Poursuivre le soutien à l'ED concernant les moyens de fonctionnement et le volume des contrats doctoraux, par l'établissement porteur</p>
	- Intégration dans une politique de site intelligente		
	- Politique internationale dynamique et couronnée de succès avec 14% de doctorants en co-tutelles, en bonne synergie avec celle du collège doctoral et excellente participation des doctorants aux actions transfrontalières proposées	- Mais dynamique des actions et des moyens surtout du projet européen PRODOC Interreg IV coordonné par Lille	<p>- Faire en sorte que l'établissement s'assure de la pérennité des actions engagées au niveau du projet Interreg IV PRODOC voire s'assure du dépôt d'une nouvelle candidature</p> <p>- Encourager la politique internationale et plus particulièrement les actions transfrontalières</p>
	- Dynamique de mutualisation au sein du Collège doctoral positive		- Augmenter le soutien de la ComUE au Collège doctoral
	Encadrement et formation		

	- Doctorants heureux, bien encadrés et bien suivis avec deux associations de doctorants spécifiques à l'ED		
	- Mutualisation intelligente des formations au sein du Collège doctoral, très bonne participation de l'ED dans ces formations avec en 2013, plus de 50% des doctorants ayant utilisé ce dispositif	- Offre de formation en anglais quantitativement pas adaptée	- Intensifier la communication envers les doctorants et les titulaires de l'HDR sur l'importance d'acquérir des compétences transverses
	- Taux d'encadrement satisfaisant avec une moyenne de 2,1 doctorants par HDR encadrant - Durée moyenne des thèses de 41 à 44 mois grâce à des règles strictes en 4 ^{ème} année	- Quelques HDR en situation de sur-encadrement - Financement minimal de 950 euros	- Achever le traitement des situations de sur-encadrement en parallèle d'une réflexion sur l'évolution du seuil maximal d'encadrement
	Suivi et insertion		
		- Peu de réponses à l'enquête d'insertion professionnelle (40%) mais sur les 200 réponses, répartition harmonieuse entre recherche et enseignement sup, secteur socio-éco	- Poursuivre la réflexion sur la généralisation des comités de suivi et/ou des soutenances à mi-parcours

ECOLE DOCTORALE	Et. Co-accrédités	POINTS FAIBLES	POINTS FORTS	RECOMMANDATIONS
Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management SESAM	Lille 1/Lille 2/ Lille 3/ ULCO/ U. Artois			
		Fonctionnement et adossement scientifique		
		<ul style="list-style-type: none"> - Adossement scientifique de qualité avec 2 UMR et 5 EA dans son périmètre - Locaux adaptés concentrés sur le campus Lille 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Composition du Conseil de l'ED non conforme à l'arrêté de 2006 - Situation de l'ED depuis l'évaluation de 2009 a peu évolué : Changement récent du directeur de l'ED, conscient des problèmes structurels de son ED et des enjeux de son évolution - Absence de politique scientifique autonome et lisible de l'ED et trop forte délégation accordée aux laboratoires, notamment dans le suivi des doctorants - Insuffisance de la politique de communication, les doctorants ayant des difficultés à identifier les actions de l'ED comme sa structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en conformité la composition du conseil de l'ED - Soutien unanime et convergent de tous les acteurs du périmètre de l'ED nécessaire (établissements, laboratoires, Collège doctoral) pour mettre en place une politique scientifique clairement identifiable sur le site - Accroître les moyens en personnel de l'ED
			<ul style="list-style-type: none"> - Politique internationale insuffisante au regard du potentiel et des opportunités 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la politique internationale de l'ED en s'appuyant sur les ressources des

		transfrontalières	sites et les collaborations internationales des laboratoires de son périmètre
		- Manque de lisibilité des postes de dépense du budget alloué par Lille 1 / pas de budget prévisionnel consolidé et adapté au financement des actions jugées prioritaires par le Conseil	- Développer le soutien financier des établissements co-accrédités
		- Soutien asymétrique des tutelles du périmètre à l'ED en l'absence de mutualisation et de redistribution au niveau du Collège doctoral comme de l'ED (conséquence : traitement inéquitable des doctorants selon leur université d'inscription au niveau des aides financières ou dans la procédure de sélection des candidatures à contrats doctoraux) - Baisse du pourcentage des doctorants bénéficiant d'un financement en lien avec la thèse	
	Encadrement et Formation		
	- Taux d'encadrement raisonnable autour de 2,5 en moyenne sur 2009-2013 avec un max de 9 doctorants par HDR et durée moyenne des thèses varie		- Mettre en place une politique de formation doctorale dans un esprit d'équité et de transparence vis-à-vis des disciplines représentées par les doctorants inscrits en thèse

	entre 4 et 4,5 ans		
		- Politique de formation doctorale ni affirmée ni clairement identifiable	- Renforcer la coopération entre les unités de recherche et l'ED - Construire une politique de gestion des inscriptions dérogatoires
	Suivi et insertion		
		- Taux d'abandon encore non maîtrisé	- Organiser le suivi des thèses au niveau de l'ED

ECOLE DOCTORALE	Et. Co-accrédités	POINTS FAIBLES	POINTS FORTS	RECOMMANDATIONS
Biologie-Santé Lille Nord de France BSL	Lille 2 / Lille 1 /U. Artois / ULCO			
		Fonctionnement et adossement scientifique		
			<ul style="list-style-type: none"> - Changement de directeur en 2012-2013 ce qui permet une transition progressive entre le contrat précédent et le quinquennal à venir - Conseil Pédagogique et Scientifique de l'ED piloté par un bureau de 10 membres. Bénéficie de l'affectation de 3 postes au niveau du secrétariat et administration et d'un hébergement de qualité au Pôle Recherche de Lille 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les moyens apportés en termes de locaux, personnels, contrats doctoraux et dotations et faire en sorte que le collège doctoral poursuive son soutien
			<ul style="list-style-type: none"> - Adossement scientifique constitué par de nombreuses unités de recherche associées aux grands organismes (Inserm et CNRS) et regroupées au sein d'IFR, ce qui permet l'affichage d'axes thématiques clairs 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la participation des UR dans le fonctionnement global de l'ED ce qui lui permettrait d'augmenter sa visibilité notamment auprès des doctorants / docteurs et directeurs de thèse et renforcerait les liens entre formations et recherche au sein des établissements
		<ul style="list-style-type: none"> - Procédure d'attribution des contrats doctoraux favorisant le recrutement au sein des UR 	<ul style="list-style-type: none"> - Sujets de thèse proposés par les titulaires de l'HDR puis validés par l'équipe de direction de l'ED qui 	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les procédures administratives de gestion des doctorants (inscription,

	d'étudiants qui y ont réalisé leur M2, ce qui limite l'ouverture de l'école : situation qui a peu évolué par rapport au contrat précédent	apprécie la faisabilité de chaque sujet et s'assure du respect des règles d'encadrement - Taux d'encadrement très satisfaisant avec un ratio nombre de doctorants/HDR de 1,2	soutenance) des différents établissements tutelles de l'école
		- Communication avec les doctorants très satisfaisante : assurée par une assemblée générale de rentrée, la distribution d'un livret d'accueil du doctorant réalisé par l'association des doctorants, le courrier électronique, le site web informatif et disposant d'une version anglaise	
	- Ouverture internationale encore limitée (13% des étudiants proviennent d'universités étrangères, 9% des thèses sont en co-tutelle)		- Accompagner l'effort d'internationalisation
	Encadrement et Formation		
		- Politique incitative de réduction de la durée des thèses : durée moyenne de 40 mois soit 3,6 ans - Toute prolongation de doctorat doit s'accompagner de la mise en place par l'UR d'accueil d'un financement complémentaire - Mise en place d'un dispositif pour limiter les dépassements de la durée des thèses (règle de malus)	

		<ul style="list-style-type: none"> - Financement de tous les doctorants qui signent la charte commune aux ED du collège doctoral - Critère d'autorisation de soutenance classique avec un article signé en premier auteur dans une revue internationale à comité de lecture 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Offre de formation très riche et diversifiée - Formation professionnalisante incluant les doctorales remarquablement organisées par le collège doctoral - Contribution à la formation transverse (langue, méthodologie...) et à la formation scientifique complémentaire dévolue aux UR / Journée scientifique annuelle André Verbet appréciée, contribuant à la formation complémentaire - Propose une aide financière pour la participation des doctorants à des formations extérieures - Validation de la formation complémentaire par le remplissage d'un document 	

		<p>accessible en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition par l'équipe de direction de revoir les volumes horaires correspondant aux différentes formations pour favoriser l'élargissement de la formation complémentaire des doctorants 	
	<p>Suivi et insertion</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Pb d'une proportion importante de médecins parmi les docteurs : 25% insérés au bout de 3 ans dans le milieu hospitalier et hospitalo-universitaire et 30% dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (hospitalo-universitaire inclus) ; 9% dans le privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Bons résultats d'insertion professionnelle - Enquête organisée en collaboration avec l'ORES sur le suivi à 3 ans de ses docteurs avec une analyse du taux d'insertion : résultats satisfaisants - Taux de post-doctorants à 3 ans de l'ordre de 40% avec une moitié d'entre eux à l'étranger, ce qui correspond à un parcours professionnel classique dans la discipline 	

ECOLE DOCTORALE	Et. Co-accrédités	POINTS FAIBLES	POINTS FORTS	RECOMMANDATIONS
Sciences de l'Homme et de la Société SHS	Lille 3 / Lille2 / Lille 1 / ULCO / U. Artois / UVHC			
		Fonctionnement et adossement scientifique		
		<p>- Etudiants de laboratoire parfois mal équipés et pas de salle informatique à disposition</p> <p>- Implication d'universités géographiquement distantes dans le Nord-Pas de Calais ayant des moyens financiers et humains différents et qui ont des effectifs très variables de doctorants ; les formations offertes sont souvent centralisées sur le pôle lillois et du point de vue des contributions financières des différents établissements : d'où des tensions entre le centre et les universités périphériques et un sentiment de non intégration de la part des doctorants de ces universités</p>	<p>- Fonctionnement satisfaisant tant sur le plan de la composition du conseil, de sa vie institutionnelle que sur le plan logistique (locaux et moyens) : ED régie par un conseil de 26 membres réuni de manière plénière une fois par an ; un Bureau (conseil restreint aux EC) se réunissant environ 3 fois par an ; direction de l'ED entourée de 5 chargés de mission ; groupes de travail ad hoc mis en place au sujet des formations</p>	<p>- Mettre en place une contribution financière équilibrée des établissements partenaires et accentuer leur implication dans la formation</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Communication avec les doctorants assurée par une journée de pré-rentree et un site web ainsi qu'une lettre d'information réguliere rassemblant les contenus jusqu'alors dispersés 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution progressive des inscriptions conduisant l'équipe de direction à envisager d'accepter des candidats avec mention AB (alors qu'avant seuls les candidats mention B ou TB étaient acceptés) - Disparition progressive des masters à finalité recherche amenant à repenser les conditions d'admission des étudiants venant de masters à dominante professionnelle : un volet d'enseignements réservé à la mise à niveau de ce type d'étudiants est proposé 	<ul style="list-style-type: none"> - Adossement de l'ED à 5 domaines ; parmi les 20 UR concernées, on compte des EA, 4 UMR et 2 JE, qui constituent un ensemble de bonne qualité et environ 200 titulaires de l'HDR - Augmentation du nombre de co-encadrants choisis en tant que spécialistes pour le thème de recherche - Procédure de choix des sujets de thèse sans controverse : choix des sujets de thèse pour les sujets financés, fait au niveau des laboratoires qui proposent les sujets et les candidats puis le conseil procède à des auditions et exprime ses décisions 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité au niveau international avec environ 1/4 de doctorants étrangers ; liens privilégiés avec la Belgique permettant l'organisation de séminaires internationaux qui 	

		<ul style="list-style-type: none"> impliquent aussi une 20aine d'autres pays, y compris hors de l'Europe - Politique incitative pour faire venir des intervenants étrangers lors de ses formations 	
	Encadrement et Formation		
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'abandons des doctorants élevé, pouvant s'expliquer par le nombre élevé de doctorants salariés 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de doctorants financés - Diminution de la durée des thèses 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place rapidement un comité de suivi des thèses
		<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation affichant la volonté de « sortir le doctorant de la traditionnelle et exclusive relation duelle jeune chercheur / directeur » et comportant des outils méthodologiques et de sensibilisation au projet professionnel 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Validation de 120 crédits doctoraux (60 dans le cadre de l'ED, 60 au sein de leur unité) et des aménagement prévus selon les situations spécifiques - Palette de formations variée et recouvrant bien les besoins des doctorants - ED à l'écoute de ses doctorants pour organiser d'autres formations ou séminaires à leur 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de véritables séminaires doctoraux dans les universités partenaires - Rendre systématique l'évaluation par les doctorants des séminaires et des formations proposés

		<p>demande</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de l'ED de l'organisation de journées de rencontres des doctorants autour de la présentation orale de leurs thèses 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Politique exigeante de formation par la recherche - Encouragement à prendre des initiatives scientifiques donnant lieu à la validation de crédits - Doctoriales organisées par le Collège Doctoral centrées sur le thème de l'insertion professionnelle, mais formation qui a peu d'écho auprès du public SHS 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'effort de communication sur les doctoriales - Sensibiliser les doctorants SHS à la possibilité de carrières non académiques à la sortie d'un doctorat par la mise en place d'un PEC soutenu par le Collège Doctoral
		<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'encadrement moyen de 2,8 par HDR - Encouragement par l'ED à proposer des directeurs de thèse publiants et compétents dans le domaine de recherche choisi par le doctorant - Encourage le co-encadrement par des MCF non HDR après validation par le Conseil Scientifique des Etablissements / critères 	

	<p>- Peu de succès car très orientée sciences dures</p>	<p>d'acceptation des co-encadrants reposant soit sur un dossier scientifique proche de l'HDR soit sur des compétences disciplinaires spécifiques au sujet de thèse co-encadré</p> <p>- Proposition d'une formation à l'encadrement aux directeurs de thèse, mise en place par le collège doctoral</p> <p>- Suivi régulier des travaux de recherche</p> <p>- Travail en partenariat avec l'association des doctorants ; co-création de la revue franco-belge en ligne Mosaïque ; organisation de rencontres doctorants-entreprises</p>	<p>- Proposer une formation à l'encadrement davantage orientée vers les préoccupations rencontrées par les directeurs de thèse en SHS</p>
	<p>Suivi et insertion</p>		
	<p>- Enquête sur l'insertion à 3 ans des docteurs ayant soutenu leurs thèses en 2009, 28 réponses obtenues dont plus de la moitié venaient de répondants insérés dans l'enseignement supérieur et la recherche ou en EPST</p> <p>- Projet ne prenant pas de réels engagements</p>	<p>- Projet pour le futur contrat prend acte du retard à combler en matière de suivi et d'insertion des jeunes docteurs</p> <p>- Mise en place d'un master d'ingénierie de la recherche, suivi normalement d'un doctorat en ingénierie de la recherche</p> <p>- m</p>	